



A propos de nos origines

Gérard Malchelosse

Number 12, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080155ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080155ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malchelosse, G. (1947). A propos de nos origines. *Les Cahiers des Dix*, (12), 231–263. <https://doi.org/10.7202/1080155ar>

A propos de nos origines.

Par GÉRARD MALCHELOSSE.

Benjamin Sulte est mort à Ottawa en 1923, après avoir été, soixante années durant, le plus prolifique et le plus personnel de nos écrivains de son temps. Il a touché à presque tous les genres : cause-rie, poésie, nouvelle, conte, anecdote, folklore, chronique légère, économie politique, science sociale, critique littéraire, musique, géographie, ethnographie, linguistique, colonisation, milice, biographie, histoire. Mais c'est surtout comme historien qu'il a laissé le plus d'écrits et le plus de souvenirs. Ses nombreux ouvrages, depuis bientôt vingt-cinq ans qu'il n'est plus, sont encore consultés par les historiens d'aujourd'hui qui le dominant et qui souvent ne le valent pas.

Parmi les notes manuscrites et les travaux en plan que Sulte a laissés il y a un gros ouvrage d'un genre à part, qui, par l'abondance des faits et la nouveauté des renseignements, nous semble particulièrement précieux. Il a pour titre : *Origine des Canadiens-français*. On peut dire que c'est le complément, mis au point, des nombreux écrits (1880-1922) de Sulte sur nos origines. Toute sa vie, Sulte a, en effet, par les conférences, les articles de journaux, de revues, de mémoires de sociétés savantes, disséminé quantité d'études sur les aspects les plus divers de nos origines, et il s'est acquis dans ce domaine une réputation solide qui lui a survécu et que nul ne songe, de nos jours encore, à lui contester.

L'oeuvre éparse et considérable de Sulte sur l'origine des Canadiens-français peut se diviser en quatre groupes : A. les imprimés ; B. les articles de journaux, revues et mémoires ; C. les conférences ; D. les études sur les sujets connexes : les Acadiens ; notre langue ; notre expansion, etc . . .

A. D'abord les imprimés ou brochures suivantes :

Origin of the French Canadians, read before the British Association, Toronto, Aug. 1897. Ottawa, 1897, in-16, 14 p.

Prétendues origines des Canadiens-français, M.S.R.C., 1885, pp. 13-28. Tiré à part à 100 exemplaires, 1885, in-4to., 16 p.

Origin of the French Canadians, M.S.R.C., 1905, pp. 99-119. Tiré à part à 100 exemplaires, 1905, in-8, 21 p.

Les Bretons en Canada, M.S.R.C., 1910, pp. 45-56. Tiré à part à 100 exemplaires, 1910, in-8, 12 p.

Nos ancêtres étaient-ils ignorants ? M.S.R.C., 1918, pp. 201-208. Tiré à part à 100 exemplaires, 1918, in-8, 8 p.

Défense de nos Origines, dans Mélanges historiques, volume 17, Montréal, 1930, in-8, 131 p.

Situation de la langue française au Canada. Origines, histoire, etc., Montréal, 1885, in-8, 26 p.

La langue française en Canada. Lévis, 1898, in-16, 107 p.

B. Les articles de journaux, revues, mémoires de sociétés diverses :

« Les Bretons », dans *la Patrie*, Montréal, 11 déc. 1897; 15 janv., 20 déc. 1898; 3 janv. 1899.

« Les Bretons », dans *la Presse*, Montréal, 13, 22 janv., 5 fév. 1898.

« Les Bourguignons en Canada », dans *la Patrie*, Montréal, 24 sept. 1909.

« Les Bourguignons en Canada », dans *la Revue canadienne*, déc. 1919.

« Descendons-nous des Bretons ? » dans *l'Action française*, Montréal, pp. 132-134.

« Les Percherons au Canada », dans *le Glaneur*, Lévis, 1890, p. 35.

« Croissez et multipliez », dans *la Revue des Deux Frances*, Paris, mars 1898, p. 189.

« Les Écossais au Canada », dans *la Revue des Deux Frances*, Paris, août 1898, p. 119.

« Tous Normands ! » dans *le Monde illustré*, Montréal, 29 déc. 1894.

« Normands et Francs », dans *l'Indépendant*, Fall-River, Mass., 3 fév. 1900.

« Le type canadien-français », dans *le Foyer domestique*, Ottawa, 1877, vol. IV, p. 132.

« Les Rochelais et le Canada », dans *le Canada*, Ottawa, 31 août 1893, et dans *Mélanges historiques*, volume 2, pp. 12-25.

« Originaires de la paroisse de Cogne », dans *le Canada*, Montréal, vers 1918.

« Sommes-nous des Latins ? » dans *l'Oiseau-Mouche*, Chicoutimi, 18 nov., 2 déc. 1899.

« Métis du Canada ! » dans *le Bulletin de la Société normande de Géographie*, Rouen, 1895, p. 179.

« Quelle est la souche des Canadiens-français ? » dans *le Courrier de Saint-Jean*, 27 juin 1907.

« De combien de familles sortons-nous ? » dans *B.R.H.*, 1907, p. 138.

« Our Originals », dans *The Week*, cinq articles du 25 mai au 13 juillet 1894.

« Origin of the French Canadians, » dans *British Association for the Advancement of Science*, London, trois articles, 1898, 1899 et 1900.

« The Origin of the French Canadians », dans *Canada, an Encyclopedia*. Toronto, 1897-1900, volume 1, p. 47.

« Les Origines de notre population », dans *le Progrès de Valleyfield*, 9 août 1901.

« Origine des Canadiens », dans *l'Indépendant*, Fall-River, Mass., 22 mai, 1, 4, 7, 11, 14, 18, 22, 25, 28 juin 1897.

« Origine des Canadiens-français », dans *le Monde illustré*, Montréal, 26 juin 1897.

« Nos Origines », dans *la Revue nationale*, Montréal, 1919, pp. 344-354.

« Nos Origines », dans *la Gazette d'Ottawa*, 11 sept. 1879.

« Nos Origines », dans *le Petit Canadien*, Montréal, pp. 194-199.

« Origine des Canadiens-français », dans *l'Echo de l'Ouest*, Minneapolis, Minn., 5 mai 1899.

« Nos Origines », dans *l'Echo de l'Ouest*, Minneapolis, Minn., 9 mars 1900.

« Nos Origines », dans *le Soleil*, Québec, 25 nov. 1899.

« Nos Origines », dans *la Revue française*, Paris, 15 avril, 1 et 15 mai 1890.

« Nos Origines », dans *B.R.H.*, oct. 1920, pp. 304-306.

« Nos Origines », (tableau de statistiques), dans *B.R.H.*, janv. 1921, p. 25.

C. Les conférences, tant en anglais qu'en français, au Québec, en Ontario, aux Etats-Unis, et les compte-rendus qu'on en a faits, dont :⁽¹⁾

« La vérité sur nos origines », dans *la Vérité*, Québec, 30 nov. 1907.

« Les Origines des Canadiens », dans *la Patrie*, Montréal, 26 mars 1897.

« D'origine normande », dans *la Presse*, Montréal, 27 mars 1897.

« The French Canadians : How the Norman character has been preserved », dans *The Montreal Star*, 26 mars 1897.

« Origin of the French Canadians », dans *The Witness*, Montréal, 26 mars 1897.

(1) Il ne nous a pas été possible, à la dernière minute, de retracer la date de ces conférences données à l'Institut Canadien-français d'Ottawa, aux Chevaliers de Colomb (Cercle La Fontaine) à Montréal, aux Canadian Clubs d'Ottawa, de Toronto, de Montréal; aussi celles prononcées à Kingston, Worcester, Fall-River, Boston, Woonsocket, Southbridge, et nous en passons.

« Quelques points à discuter autour de notre histoire : à propos de nos origines », dans *le Canada*, Montréal, 9 sept. 1919.

D. Les études et les causeries sur la langue française au Canada, sur l'expansion des Canadiens-français aux Etats-Unis, en Ontario et ailleurs, dans lesquelles l'auteur touche à la question de nos origines, et, enfin, les articles sur les Acadiens et leurs origines obscures en France, notamment :

« Les origines du parler français au Canada », dans *le Canada*, Montréal, 12 nov. 1907.

« Notre langue », dans *le Progrès albertain*, neuf articles, oct. et nov. 1914.

« D'où nous vient notre langue ? » dans *l'Indépendant*, Fall-River, Mass., etc., etc.

Cette nomenclature forcément incomplète suffit à démontrer abondamment que nul plus que Sulte ne s'est autant occupé de nos origines. Mais, par une ironie du sort, son dernier travail important, celui qui groupait sur le sujet les recherches de toute sa vie besogneuse, demeure encore dans ses cartons, presque à l'état où Sulte me l'a confié quelque temps avant de partir pour le grand voyage qu'il voyait venir avec calme et confiance dans la divine Providence.

C'est de ce travail de bénédictin, inconnu de la foule, mais auquel ont recouru *chez moi* quelques spécialistes en histoire, que je désire entretenir cette année les lecteurs des *Cahiers des Dix*. Je ne doute pas que tous en saisiront l'actualité, que généalogistes et historiens en réclameront la publication dans un avenir prochain.

* * *

Conversant avec des personnes instruites de notre histoire, il nous arrive assez souvent, comme le cas s'était présenté cent fois à Sulte, que nous nous posons les questions suivantes sans pouvoir les résoudre, même appoximativement :

Combien de ménages sont venus de France et à quelle époque le plus grand nombre ou le moindre nombre ?

A quelle date est-il venu le plus ou le moins de personnes qui se sont établies et ont fondé des familles ?

Combien de filles, combien de garçons arrivés seuls se sont mariés au Canada ?

Quelles provinces de France ont le plus généralement fourni cette immigration ?

Est-il venu beaucoup de gens dépassant quarante ou cinquante ans d'âge ?

Les ménages amenaient-ils beaucoup d'enfants ? Etaient-ils des ménages anciens ou nouveaux ?

Quels métiers exerçaient les immigrants ?

Et bien d'autres points sur lesquels nous étions autrefois tout à fait incapables de conclure.

On disait même que ces questions resteraient toujours dans le mystère et que les pièces de tous genres manquaient pour leur donner une solution raisonnable.

L'explication des *Origines*, telle que la donnait Sulte à un groupe d'amis réunis chez moi pour fêter les quatre-vingts ans du débonnaire écrivain, un soir de septembre 1921, — c'étaient Aegidius Fautoux, E.-Z. Massicotte, Emile Miller, Gonzague Ducharme, Albert Ferland, Napoléon Brisebois, l'abbé Elie-J. Auclair, le Frère Elie, les notaires Victor Morin et Albert Savignac, le major Arthur-A. Pinard, les docteurs Thomas-A. Brisson et Edmond-J. Aucoin, le journaliste J.-E. Marier, et quelques autres dont j'oublie les noms, — cette explication de nos *Origines*, dis-je, est simple comme tout ce qui est bien conçu et les connaisseurs qui écoutaient l'érudit historien, tout en lui posant des questions qui recevaient de promptes réponses, s'en sont montrés satisfaits.

Sulte a devisé un plan et un système de calcul, puis, voilà que l'ayant exécuté, nous avons réponse à chacune des questions ci-avant énumérées, et à plus encore. Le résultat dépasse les espérances.

C'est un remaniement de certains passages du *Dictionnaire généalogique* de Mgr Cyprien Tanguay, ainsi que des recensements nominaux, le tout prenant la forme chronologique, et non pas alphabétique.

Le travail de Sulte sur les *Origines* porte sur la période 1608-1750 et compte deux grandes divisions : 1o les notices consacrées aux colons-fondateurs, hommes et femmes ; elles couvrent 7150 pages de 8 pouces sur 6 et demi ; 2o les statistiques : elles forment 234 pages de 8 pouces sur 13, le tout écrit de la main de Sulte.

Les statistiques sont divisées en plusieurs tableaux, dont les essentiels sont : 1. Tableau général, 110 p. ; 2. Résumé du tableau général, 8 p. ; 3. Ménages venus de France, 4 p. ; 4. Hommes et filles venus de France, 4 p. ; 5. Immigration par province, 89 p. ; 6. Pourcentage, 6 p. ; 7. Origines inconnues, 5 p. ; 8. Ménages qui ont fait souche, ménages stériles, 4 p. ; 9. Métiers, 4 p. ⁽²⁾.

Imprimé, le tout formerait quatre volumes d'environ 400 pages chacun.

Les statistiques des *Origines* forment une page de l'histoire du Canada, une page qui manquait et que l'on croyait impossible à écrire. Ces statistiques font voir souvent des choses qui complètent le sens des événements historiques. Grâce à elles, nous assistons à la formation du peuple canadien ; elles nous donnent non seulement la date de l'arrivée des familles, elles nous font connaître aussi les endroits du Canada où ces familles se sont établies. On remarquera en passant qu'il ne nous est pas venu de vieux ménages. Il y avait des gens de tous métiers pour les besoins de la population. Les deux sexes se balançaient comme nombre jusqu'à 1665, où il commença à arriver des garçons non mariés, sans compter les quatre cents soldats que nous a

(2) A ces tableaux j'en ai ajouté d'autres, qui ne font pas partie intégrale des *Origines*, mais qui, je crois, présentent un certain intérêt : fils de familles venus en Nouvelle-France de 1720 à 1750 ; faux sauniers, contrebandiers et braconniers, arrivés au cours de la même période ; enfin, des chiffres sur les échanges annuels de recrues pour les troupes. Au point de vue de la colonisation, ces gens, surtout les soldats, qui se sont établis au pays, de 1715 à 1750, sont quantité plutôt négligeable.

laissés le régiment de Carignan, une fois terminée la campagne contre les Iroquois, en 1668. C'est alors que madame Bourdon se mit à l'oeuvre pour faire venir de France des filles dont elle entreprit le choix avec l'aide des autorités civiles et religieuses.⁽³⁾

Ici, la vérité historique ne s'accorde pas du tout avec la phrase sarcastique de La Hontan qui n'est, après tout, qu'un mot en l'air. La Hontan n'était pas au Canada dans ce temps-là. Toute l'affaire mise au jour, on ne peut que sourire de la petite malice de ce diable d'homme qui s'amusait de tout. J'ai fait, ailleurs, bien nettement, avec ardeur, avec pleine conviction, l'éloge des filles du roi. Mais il y a mieux que tout cela dans les tableaux de statistiques dressés par Sulte, où les filles de madame Bourdon viennent à leur place.

Il est étrange que nous ne connaissions pas notre histoire par le côté qui est le plus intéressant. C'est que les fouilles dans ces dessous sont souvent vides, longues, difficiles et peu glorieuses. On aime mieux s'en tenir aux sommets et raconter ce qui n'est plus nouveau, mais ce qui prête à la rhétorique : les grandes actions.

Les petites relations sans éclat accumulées après un long travail dans les profondeurs des archives produisent une masse de renseignements qui contrebalancent tout le reste, et, de plus, qui complètent l'ensemble de notre histoire. Cette partie obscure une fois mise en lumière en dit bien davantage que tout l'exposé incomplet de nos historiens de synthèse. Ceci explique cela et cela ne nous a jamais été expliqué jusqu'à présent. Le temps des suppositions est passé. Les faits parlent et le jour pénètre partout. Ce qui était enfoui revient à la surface. Avec ces matériaux inattendus nous allons pouvoir refaire en grande partie l'histoire embrouillée que les historiens d'hier n'ont pas été capables de rendre plus claire à cause du manque de documentation sûre. La petite histoire éclaire la grande.

Le but du dictionnaire Tanguay est de nous mettre en état de découvrir des généalogies. Il ne prétend à rien autre chose. Sulte, lui,

(3) Sur les filles du roi, voir mes articles dans *La Vie Canadienne* (Le Roman Canadien), juin 1930, pp. 40-46, et *Mélanges Historiques*, vol. 17, pp. 91-109.

laisse la filiation de père en fils dont il n'a aucun besoin et il prend l'origine de chaque famille, la plaçant à sa date propre.

La part du dictionnaire Tanguay est très belle dans l'oeuvre nationale, mais celui-ci ne se charge pas d'expliquer ce que nous cherchons en dehors des généalogies. Pourtant, en y regardant de près, il renferme les éléments de l'enquête exécutée par Sulte.

Mgr Tanguay a fait un premier et immense défrichage. Il reste à compléter ce travail avec des vues nouvelles. Sur le terrain qu'il a découvert on peut cultiver et bâtir. C'est lui qui nous indique d'où venaient presque tous les fondateurs de familles et, à peu près, toujours vers quel temps ils sont arrivés.

Le principal objet du travail de Sulte est de montrer la date plus ou moins certaine, mais toujours assez près de l'exactitude, de chaque famille ou chaque personne arrivant de France pour s'établir au Canada; le lieu d'origine de cette famille; l'âge de chaque individu; le métier qu'il exerçait; aussi l'endroit où ces colons se sont fixés à demeure.

De cette longue liste on pourra tirer les statistiques suivantes : combien d'hommes et de femmes sont venus chaque année; de quelles régions de la France, ou d'ailleurs, et quelles sont, à tour de rôle, les provinces qui en ont fourni le plus grand ou le plus petit nombre.

Ce procédé explique par le détail la formation du peuple canadien. Ceci manque à l'histoire écrite. C'est donc du nouveau.

Partout où Sulte diffère du dictionnaire Tanguay, les registres de l'état civil, les recensements nominaux, les greffes des notaires ou autres documents officiels lui ont donné le renseignement voulu.

Les notes de Sulte, accumulées au cours de cinquante années de recherches, formeraient des volumes si elles étaient imprimées. Assurément, Sulte n'est pas sans faute, sans lacune, mais il serre la vérité de près tout le temps. D'ailleurs, il n'est guère probable qu'on parvienne jamais à la dernière exactitude, même en reprenant sa tâche.

Sulte s'est dit, avec le fabuliste :

On le peut, je l'essais, un plus savant le fasse.

Sulte n'arrive qu'à préciser certains faits, ici et là, mais l'ensemble est bon puisqu'il suffit pour nous permettre de raisonner sur les origines et la formation de notre peuple.

Les recensements nominaux et le dictionnaire Tanguay montrent plus de personnes que les *Origines*. Sulte n'a pris que les fondateurs de familles, ceux qui sont arrivés mariés, ou veufs avec enfants, ou qui ont pris femmes une fois rendus au Canada, et il a poussé la précaution jusqu'à relever les ménages qui n'ont pas eu de descendance, afin d'établir une comparaison. Les célibataires n'entrent pas dans son exposé, comme ils entrent dans les listes de M. Emile Vaillancourt, (pour n'en nommer qu'un en exemple), où figurent des gens qui n'ont pas fait souche au Canada et n'y ont pas fondé de familles. Ceux qui n'ont fait que passer sur cette terre du Canada, comme les fonctionnaires, les commis de la traite, les soldats, les marchands, les trafiquants et les coureurs de bois de toute sorte n'ont pas formé la nation.

En ce qui regarde les lieux inconnus de France d'où venaient des fondateurs de familles le nombre en est peu élevé. Il n'est pas à croire que ceux-là sortaient d'autres provinces que leurs contemporains et compagnons de voyage à travers l'océan. Si toutefois il nous était permis de connaître l'origine locale de toutes nos origines, il est assez probable que le tant par cent pour chacune des provinces d'où venaient nos ancêtres monterait normalement dans la proportion établie.

J'ai toujours entendu dire que de toutes les obscurités de l'histoire, celle des origines de la population est la plus profonde. Grâce à l'ouvrage de Sulte, nous serons plus à l'aise pour répondre sur ce point fondamental.

Je ne suis qu'un vers luisant.

Mais je rends la nuit moins sombre,

pourrait dire Sulte avec le chansonnier.

* * *

La statistique demande, par exemple, le nom de l'individu, le lieu d'origine en France des hommes et des femmes arrivés, disons, de 1640 à 1644. Il importe peu que trois ou quatre des personnes de ce groupe soient venues en 1639 ou en 1645. Ce que l'on veut savoir c'est le chiffre des immigrants à l'époque indiquée. L'écart, dans les calculs de Sulte, ne dépasse pas trois années, si écart il y a pour quelques-uns. Ceux qui se connaissent en ces sortes d'études diront que c'est quantité négligeable.

On ne peut prétendre qu'il soit possible de fixer d'une façon infaillible la date précise de l'arrivée d'une famille, ou encore d'un homme ou d'une femme isolés, cependant il y a une manière de s'y prendre pour en approcher, et cela doit paraître suffisant. Les chiffres de Sulte ne sont pas de la dernière exactitude, — notamment pour la période 1665-1673, — c'est entendu, car il n'a point tenté l'impossible. Encore une fois il suffit d'approcher de l'état réel des choses. En ce moment, on ne sait pas combien de ménages formés en France sont venus au Canada de 1608 à 1750 : les tableaux de Sulte en donnent 460, peut-être y en avait-il 480, ou même 500, mais comparés avec 4,753 hommes qui sont venus se marier parmi nous, cela fait ouvrir les yeux.

Nous ne savions pas que le gros chiffre appartenait aux garçons et nous étions plutôt portés à croire que le peuplement s'était fait par des familles arrivant de France toutes formées. Même chose à l'égard des filles. On ne sait pas qu'il en est venu 1,100, seules, et que le contingent de madame Bourdon, en 1669, n'entre que pour un chiffre bien mince dans ce nombre.

Pour répondre à la question si souvent posée : combien de ménages ont été la souche de notre population ? il faut la séparer en deux branches : la famille arrivant de France et, dans un autre cas,

le mariage contracté en Canada. Les tableaux de Sulte donnent ces deux états, année par année, de 1608 à 1750.

Qu'un garçon ou une fille arrive seul, en 1660, mais ne se marie qu'en 1664, c'est à partir de 1664 que le rôle de fondateur compte. La résidence ici, de 1660 à 1664, est nulle comme celle des personnes qui ne se sont pas mariées. Un homme ou une femme, mariés deux ou trois fois, ne comptent qu'une fois.

Il n'existe ni rapport ou catalogue des arrivages. C'est à peine s'il nous reste quelques listes d'embarquement sur les petits navires du temps en partance pour le Canada. C'est qu'en ce temps-là, en fait d'immigration, on faisait tout ce que l'on voulait, ou à peu près, sans écriture. D'ailleurs les colons venaient séparément, de leur propre initiative, et n'avaient à rendre compte à personne. Les rôles des recrues ou soldats envoyés au Canada, disons de 1710 à 1750, sont introuvables. On n'en connaît tout au plus le nombre annuel que par la correspondance échangée entre le ministre et le gouverneur et l'intendant.

Plus heureux avons-nous été avec les listes de faux sauniers ou contrebandiers expédiés de force au Canada et qui se trouvent dans le grand amas des pièces officielles conservées aux Archives nationales d'Ottawa.

Notre connaissance de ces faits reculés se forme avec peine et misère au moyen de miettes de renseignements, de morceaux épars, de pièces flottantes. A trente, cinquante, soixante années d'intervalle, le chercheur rencontre une note qui en complète une autre. Sulte a fait la pêche à travers un océan de vieux papiers qui n'ont pas été écrits, soit dit en passant, pour faciliter les recherches. Heureux sommes-nous de rencontrer au bout de cent pages une bribe d'information valant quelque chose ou si peu que rien.

Indiquer la date exacte de l'apparition d'un individu est, nous le répétons à dessein, chose impossible, mais si nous l'avions elle ne comporterait qu'une valeur de curiosité puisque la famille c'est le ma-

riage, et sur cet article Mgr Tanguay est riche, malgré de nombreuses lacunes, comme nous le verrons plus loin.

Un homme peut être venu au Canada en 1686, cela n'importe guère. C'est du jour de son mariage qu'il compte comme membre du peuple canadien. Avant ce jour-là il était Français. Combien d'amateurs de notre histoire n'ont-ils pas dit et répété qu'on ne parviendra jamais à découvrir la date de l'arrivée de chacun des colons ? Si cela était rigoureusement nécessaire, Sulte n'aurait pas songé à entreprendre son travail, j'en suis certain. A l'impossible nul n'est tenu. Son plan est tout autre : il fonde des familles et il a pour base le mariage. Un homme ou une femme n'entrent dans son calcul que du moment où il y a des noces. La masse de ceux qui n'ont pas fait de famille n'existe pas pour lui et vraiment notre histoire des origines n'en a pas besoin.

L'auteur n'a pas cru devoir omettre les ménages qui ont passé sans descendance, bien que son principe soit la formation de la famille canadienne. Par le nombre restreint de ces ménages on comprendra mieux l'ensemble de la question, et elle se présente comme ceci : presque tous les couples mariés, première et seconde générations en Canada, ont fait souche.

Observons le petit nombre de ménages venus de France : 460 environ (1608-1750). Tenons compte aussi du fait que les garçons venus de France, 4750 à peu près, étaient en beaucoup plus grand nombre que les filles, 1300 au plus, émigrées ici pour se marier, et nous trouverons que, à partir de 1673 à peu près, les Canadiennes ont continuellement fourni aux mariages, et qu'elles ont absorbé les contingents d'hommes et de garçons arrivés de 1675 à 1750.

Il serait oiseux d'insister pour connaître la date précise de l'arrivée d'un colon qui a été fondateur de famille, soit qu'il vienne de France avec femme et enfants, soit qu'il se marie au Canada. Dans le premier cas, Sulte arrive assez aisément à adopter une date, et l'écart ne doit jamais être de plus de deux ou quatre années. Dans le second cas, c'est difficile, attendu que les gens mariés parmi nous sont tous

jeunes et peuvent être arrivés enfants ou adolescents à la suite des parentés ou des amis, mais ce qui est essentiel c'est le mariage qui commence la famille. Or, sur ce point, Sulte a presque toujours la vraie date, comme aussi Mgr Tanguay.

Seuls les descendants ou les entrepreneurs en histoires de famille peuvent avoir quelque intérêt à savoir que Jean Gareau était en Canada en 1665 à l'âge de seize ou dix-sept ans. Pour la plupart d'entre nous, ce que nous voulons connaître c'est l'année qu'il se maria. Eh bien ! c'était en 1670 et de ce moment il est des nôtres pour toujours.

Un colon marié en 1683 nous semble être tout d'abord un nouveau venu, mais à Saint-François-du-Lac il est habitant deux années auparavant, puis on découvre qu'il a pris sa terre en 1676. Il y a gros à parier qu'il est venu de France vers 1675. Or, il est né en 1654, par conséquent il a émigré à l'âge de vingt ou vingt-et-un ans et s'est marié à vingt-neuf ans.

Une fille se marie en 1677 et Mgr Tanguay donne les noms du père, de la mère, avec le lieu d'origine. Une autre fille se marie en 1674, étant du même père et de la même mère. Or, ce dernier mariage est contracté en janvier. Tout ceci veut dire que les deux soeurs sont apparemment arrivées en 1673.

Un homme et sa femme figurent à Montréal en 1663 par le baptême d'un de leurs enfants. Sont-ils arrivés cette même année ? Non. En 1661, l'homme est témoin d'un inventaire que nous révèle un acte notarié; mais, en 1660, la femme a été marraine d'un enfant français. Donc, on doit placer ce ménage en 1660.

Cet autre homme avec sa femme apparaissent en 1675 par le baptême d'un de leurs enfants. Voyons le dictionnaire Tanguay : en 1690, leur fille Madeleine se marie. On ne sait où elle était née, mais l'acte de mariage lui donne dix-sept ans. Elle est de 1673. Alors le père, la mère et cet enfant sont arrivés en 1674 ou 1675.

Voici un homme dont Mgr Tanguay a vu les noms du père, de la mère, et le lieu d'origine en France par un acte de mariage en

1669. Donc cet homme se présente à nous en 1669. Pourtant, il était à la côte de Beaupré en 1665. Bien plus, un acte du Conseil supérieur de 1672 montre que ce même homme avait pris une terre au Château-Richer en 1662. Alors, Sulte place son arrivée en 1662. Peut-être qu'il était venu de France en 1661, mais très probablement pas auparavant puisqu'il était né en 1643. On peut voir par tout ce que nous avons dit précédemment que Sulte serre la vérité d'aussi près que possible et que la statistique ne saurait rien exiger de plus précis.

Une fille se marie aux Trois-Rivières en 1657. Est-ce la date de son arrivée ? Non. Au mois de mars 1656, elle est marraine d'un Sauvage, donc elle était venue en 1655, sinon auparavant. Il était de coutume de prendre pour parrain et marraine des Sauvages les nouveaux arrivants. Sulte place cette fille en 1655, étant convaincu que c'est la date la plus rapprochée de son apparition en Canada.

Un ménage sans lieu d'origine indiqué se rencontre à Portneuf en 1690. Plus tard on le voit en cour de justice pour répondre à une dette contractée le 7 juin 1683 au moment de son départ de Dieppe pour venir au Canada. Nous avons ici le nom du lieu d'origine, en tout cas la Normandie, et la date de son émigration.

Un homme et une femme mariés en France ont des enfants en 1687, 1690, 1694, et leur premier enfant baptisé au Canada est de 1697. Sulte fixe l'arrivée de ce ménage en 1696, quand aucune autre pièce officielle nous montre ce colon au pays avant cette date. S'il y a écart, il n'est pas notable.

Le cas de Marie Denot a été assez difficile à débrouiller. Sulte l'a débattu sous mes yeux, à l'aide de soixante notes recueillies de tous côtés. Voyons le dictionnaire Tanguay, (I, 182) Marie Denot; (I, 586) Etienne Vien; (I, 331) Mathieu Labat; (I, 457) Louis Ozannes; (I, 11) Jacques Archambault; (I, 343, 346) Jean Languettau. En 1638 Etienne Vien avait épousé Marie Denot, diocèse d'Angoulême. Huit années plus tard, ce ménage est en Canada avec un enfant, Marie, qui épousa Jean Languettau en 1651. En 1650 naquit Madeleine qui épousa Mathurin Gouin. Vien mourut en 1652. En 1650, Marie For-

tin, veuve en France de Jacques Labat, était aux Trois-Rivières avec son fils Mathieu Labat, de la Gascogne, et celui-ci, en 1653, épousa Marie Denot, veuve Vien, mais il fut tué par les Iroquois en 1654, et Marie Denot convola en 1655 avec Louis Ozannes ou Auzon qui était venu de Normandie en 1652. Languettau fut tué par les Iroquois en 1654. Sa veuve Marie Vien se remaria avec Philippe Etienne en 1655. Ozannes mourut en 1661 et, en 1666, sa veuve, Marie Denot, épousa Jacques Archambault, assez récemment veuf de Françoise Toureau. On voit ce dernier ménage à Montréal en 1667 et à Lachine en 1681. Cet exposé est plus complet dans le travail de Sulte qu'il ne l'est dans le dictionnaire Tanguay.

Nicolas Duplessis (Tanguay, I, 216, 255) figure en 1663. Il était dans la colonie depuis treize ou quatorze ans déjà et y avait constamment demeuré. Il eut un fils, Louis, né en 1674, qui se maria en 1710 avec Jeanne Lemoine. De cette union naquit, en 1718, à Batiscan, Jean-Baptiste Duplessis dit le Noblet. Ce dernier se maria en 1740 avec Françoise Vacher dit Lacerte. Au volume III, p. 545, Mgr Tanguay donne à tort ce Duplessis-Noblet comme venu de France sans indiquer aucun lieu.

Antoine Desrosiers nous est montré en 1650. *Le Journal des Jésuites* le fait venir en 1645. Il était natif de Renaison, dans le Forez, un peu au sud de Lyon. Il se maria l'automne de 1647. Comparons la notice de Sulte avec le dictionnaire Tanguay, I, 192.

Nicolas Rivard n'a pas de lieu d'origine dans le dictionnaire Tanguay et on lui donne pour fils Robert dont la date de mariage n'est pas indiquée. Or, le travail de Sulte nous montre que ces deux hommes étaient frères, originaires de Tourouvre, au Perche ; que Nicolas était né de 1621 à 1627, Robert de 1638 à 1640 ; que Nicolas a dû se marier à Batiscan en 1652 ; que Robert n'a pas dû venir au Canada avant 1660 et qu'il s'est marié à Batiscan le 28 octobre 1664.

Jean Poisson, d'après Mgr Tanguay, a dû se marier vers 1644 avec Jacqueline Chamboy. Cette date nous semble bonne. Mais Pois-

son était au Canada dès avant 1641 selon l'abbé Ferland. De plus, il n'était pas seul, ou ses deux soeurs, Barbe et Mathurine, sont venues le rejoindre après 1641. En 1647, Mathurine épousa Jacques Aubuchon, et, l'année suivante, Barbe se maria avec Léonard Lucault. Poisson appartient à l'année 1640 ou même 1639. Il était alors fort jeune étant né en 1625.

Voyons Nicolas Marsolet. C'est bien le premier homme par la date de son arrivée qui ait fondé ensuite une famille au Canada. Il est venu jeune garçon en 1608 et n'a pas quitté la colonie ; cependant il ne s'est marié qu'en 1636 et c'est de cette dernière année qu'il compte parmi les auteurs du peuple canadien, mais Sulte le met en 1608.

Louis Hébert arrive en 1617 avec sa femme et leurs enfants. La date du mariage importe peu ou point, sauf que c'était une assez jeune famille. L'arrivée est tout l'essentiel pour nous. Donc, comme « ménage, » Hébert est avant Marsolet, cependant celui-ci doit être mentionné dès 1608, si l'on veut tout savoir.

Pierre Merçan (Marsan aujourd'hui) était du régiment de Carignan, donc arrivé en 1665, et Sulte le place à cette date ; mais ce qui importe pour lui et tous les autres colons c'est la date du mariage parce que de cet acte il est fondateur de famille. Si nous ne savions pas que Merçan était ici en 1665, nous devrions être parfaitement satisfaits de constater qu'il s'est marié en 1670. Même chose pour n'importe quel individu. La vraie date dont nous ayons besoin est celle de la famille canadienne. La date d'arrivée est précisément celle où Sulte peut buter souvent, mais Mgr Tanguay nous donne bien d'autres erreurs à pleines pages !

Un certain nombre d'immigrants originaires de l'Auvergne, de la Suisse, du Languedoc, des Flandres ou encore de Marseille ou de Lyon, ne partaient pas du lieu de leur naissance pour aller au Canada. Ils y sont arrivés par suite de circonstances qui nous échappent. Les Bretons de même et tous ceux qui venaient des régions où il n'y avait pas de port de mer d'où cinglaient des navires pour le Canada.

Ces navires ont toujours appartenu à la Normandie, l'embouchure de la Loire, ou Rochefort, ou encore La Rochelle. On ne pouvait donc s'embarquer pour la colonie que dans ces endroits.

Quand Mgr Tanguay nous dit que tel colon était, lors de son mariage au Canada, fils de celui-ci et de celle-là, de Rouen, cela ne veut pas strictement dire qu'il était natif de cette ville, mais que ses parents y demeuraient en ce moment. Faute de renseignements plus précis, Mgr Tanguay et Sulte en font d'un commun accord un Normand, mais celui-ci pouvait bien être né au Poitou, ou ailleurs.

Les diocèses de France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, avaient des limites parfois incertaines pour nous. Ceux de Luçon et de Xaintes couvraient plus que le Poitou et la Saintonge. Toutefois, Sulte ne semble pas s'en être embarrassé, il les a compris par voisinage. Un homme de l'Aunis ne dit point qu'il est de l'Aunis, mais du diocèse de La Rochelle. La région est indiquée, c'est suffisant, on ne croira pas qu'il venait de Bordeaux. Le Béarn, la Gascogne, les Pyrénées sont dans le même cas, étant côte à côte, mais c'est par la région qu'il faut nous guider — ces gens ne venaient ni du Maine ni de l'Anjou. ⁽⁴⁾

Parmi les hommes qui n'étaient pas mariés, et dont Sulte ne tient aucun compte, il y avait bon nombre de gens de métiers. Notre impression est que nous avons toujours eu assez d'artisans pour nos besoins.

Sulte a dit et répété qu'en 1700 la période de fondation lui semblait close, même depuis assez longtemps. Ses tableaux vont jusqu'à 1750 et indiquent que le dernier demi-siècle (1700-1750) donne bien peu de ménages arrivant formés.

Il lui a fallu laisser de côté les Acadiens qui sont entrés, à des époques diverses et en assez bon nombre, surtout après le « grand dérangement » de 1755, dans les familles canadiennes, ses renseigne-

(4) On trouvera à la fin de cet article une liste à peu près complète des archevêchés et évêchés de France sous l'ancien régime.

ments ne suffisant pas à donner une idée juste de cette immigration. Force nous est donc de nous reporter aux recherches que Placide Gaudet devait faire connaître sur ce point d'histoire, car il est le seul qui s'y entendait. D'ailleurs la cause acadienne forme un chapitre à part dans nos annales. Les Acadiens ont colonisé dans les Provinces Maritimes à leur compte, comme les Français à la Louisiane, qui nous est pareillement étrangère, quoique de nombreux Canadiens s'y soient établis à partir de 1715.

Jusqu'à 1690 ou vers cette date il a été possible à Mgr Tanguay de recueillir assez de renseignements pour nous donner une connaissance à peu près complète de la première, de la seconde et de la troisième générations de chaque ménage. De 1690 à 1720 on voit beaucoup d'enfants dont la trace se perd. Après 1720 encore plus. Comme Sulte ne fait pas de la généalogie cela n'a généré aucunement sa marche. Il faudra que quelqu'un nous dise un jour combien de ces enfants, devenus coureurs de bois, sont partis pour l'Ouest, les Grands Lacs et le Mississipi, et n'en sont pas revenus.

Il est à noter que, de 1634 à 1680 ou 1690, presque toutes les familles ont eu une nombreuse descendance : c'est la fondation du peuple canadien, non seulement par suite de la date ancienne, mais, à ce qu'il paraît, comme la période où les enfants se sont le plus multipliés.

Le nombre des enfants morts au berceau ou en bas âge était assez grand dans la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais il faudrait savoir ce qui se passait à cet égard dans la Nouvelle-Angleterre ou dans les autres contrées du globe, et Sulte, pas plus que d'autres, n'en savait rien, de sorte que la comparaison est impossible.

Il aurait été fastidieux d'indiquer par un signe particulier les individus qui savaient écrire. Sulte y avait d'abord pensé, mais le nombre en était trop grand, et ça aurait été faire injustice à d'autres qu'il ne connaissait pas pour gens instruits et qui l'étaient probablement, c'est pourquoi il y a renoncé.

L'objet de l'ouvrage est, en somme, de dresser une liste de noms montrant, année par année, province par province, la formation du peuple canadien « au temps des Français, » sans aucune notice particulière sur la descendance de ces premières familles, et, vu la masse des faits énumérés, on comprend que la statistique en sera le dernier mot.

Il convenait de réduire le texte à une simple formule, dans laquelle entre chaque individu à tour de rôle, un cadre toujours le même recevant et plaçant, d'après un ordre unique, tous les détails aux endroits convenus d'avance : noms des immigrants, hommes et femmes arrivés mariés, garçons et filles mariés une fois rendus en Nouvelle-France ; noms du père, de la mère, de la paroisse ; date de naissance, province d'origine, métier, année d'arrivée au Canada, mariage, endroit où ce colon s'est établi, postérité ou non. Cette notice paraîtra monotone à bien des lecteurs. L'ouvrage de Sulte n'est pas un livre de lecture, mais de consultation. Il est arrangé pour les recherches.

En prêchant d'exemple, je le ferai mieux comprendre. Mais afin de ne pas surcharger cet article déjà long, je ne prendrai que quelques notices tirées au hasard de personnes arrivées à différentes époques.

— 1 6 3 4 —

Guillaume Pepin, né en 1607, paroisse Saint-Laurent de la Barrière, évêché de Xaintes, Saintonge, homme instruit, cultivateur, s'établit en 1634 aux Trois-Rivières et fut syndic, juge, homme considéré. Il épousa, en 1645, Jeanne Méchin, née en France en 1630, et décéda en 1697 laissant une nombreuse famille et plusieurs terres. L'un de ses fils, Pierre, fut seigneur du fief Laforce, près Nicolet, et un autre, Jean, donna son nom au lac Pepin, la plus grande expansion du Mississipi, où il était en pleine activité de corps et d'esprit à l'âge de quatre-vingts ans. Nombreuse descendance.

— 1639 —

Nicolas Bonhomme, né de 1603 à 1611, fils de Nicolas et Marie Gayon, paroisse Sainte-Croix de Fécamps, pays de Caux, Normandie, épousa à Québec, en 1640, Catherine Goujet, née en 1616, fille de Léonard et Catherine Dufrançois, de Thury-Harcourt, non loin de Caën, Normandie. Ce ménage demeura d'abord sur le fief Saint-François, près Québec, puis il passa à l'île d'Orléans où nous le voyons en 1681 et où Bonhomme mourut en 1683, sa femme en 1689, pas 1679. Nombreuse descendance. Marie Bonhomme, qui épousa Sébastien Dodier, devait être parente de Nicolas.

De Pierre Gagnon et Renée Royer, de Tourouvre ou Ventrouze, Perche, naquirent, de 1606 à 1622, Mathurin, Jean et Pierre, qui se retrouvent à Québec avant 1640, et tous trois furent des premiers établis à la rivière au Chien, qui sépare Sainte-Anne de Château-Richer. Mathurin épousa, en 1647, Françoise Boudreau ou Godeau, de Guyon (Roche-Guyon ?), Normandie. Jean se maria, en 1640, avec Marguerite Cochon, de la côte de Beaupré. Pierre épousa, en 1642, Vincente Desvarieux, de Saint-Vincent d'Aubermail, pays de Caux, Normandie. Tous les Gagnon du Canada descendent de ces trois frères et aussi de Robert, de Ventrouze, Perche, arrivé vers 1657.

Nicolas Hamelin était à Québec en 1639. Il paraît avoir été marié en France avec Jeanne Morin, paroisse Saint-Mathurin de la Daguière ou Daguenière, diocèse d'Angers, Anjou, et ensuite à Jeanne Levasseur. Trois fils sont nés: Nicolas, 1644; Louis, 1650; François, 1659. 1o Nicolas épousa, en 1682, Adrienne (pas Madeleine) Leclerc, veuve de Romain Duval, Canadien. En 1697, ce Nicolas était jardinier au Château Saint-Louis. Il a laissé une fille mariée. 2o Louis était cultivateur à Saint-Charles-des-Roches en 1681, avec sa femme Antoinette Aubert, âgée de 16 ans, fille de Jacques Aubert et Antoinette Meunier. Ils avaient avec eux Jacques, leur premier enfant, né 22 août 1680. Il leur naquit d'autres enfants. 3o François épousa, vers 1685, Madeleine Aubert, soeur de la femme de Louis, et fonda une assez nom-

breuse famille aux Grondines. L'un de ses fils, René, s'appela Laganière. Jacques Aubert laissa à ses gendres Louis et François Hamelin la seigneurie des Grondines.

— 1640 —

Antoine Le Boême, souvent appelé Lalime, était armurier, maçon, charpentier, canonnier et, en cette dernière qualité, servit au fort Saint-Louis de Québec de 1640 à 1666. Il était fils de Pierre et Perrine Archambault, de Bourg-Neuf, île de Ré, à trois lieues de La Rochelle. Sa femme se nommait Judith Blanchet. On ne sait si elle mourut en France ou en Canada. Pas d'enfant. Jeanne Le Boême, qui épousa Charles Achapt, en 1659, pouvait être soeur de cet Antoine. Celui-ci se remaria à Québec, en 1657, avec Jeanne Dugué, native du Gatinois. Pas d'enfant. En 1663 Le Boême est fermier au cap Diamant. Deux ans plus tard il est blessé en chargeant un canon qui prit feu prématurément et on lui accorde une pension. Il reste employé à l'entretien des armes des trente soldats de la garnison de Québec et, de plus, il doit conduire les travaux des maçons, ce qu'il fit jusqu'à sa mort en 1666. L'année suivante on paie à sa veuve une balance de compte à même le trésor de la colonie.

François de Chavigny, sieur de Berchereau, de Créancey, Champagne, épousa en France, en 1640, Eléonore de Grandmaison, née en 1622, et ils partirent tout de suite pour le Canada. Leur premier enfant fut baptisé à Québec le 13 octobre 1641. Chavigny s'occupa de colonisation, se fit donner deux ou trois fiefs et se fixa près de Deschambault. Il mourut en 1651 pendant un voyage en France. Sa veuve continua son travail de colon et vécut, remariée, dans sa seigneurie de Beaulieu, à l'île d'Orléans, où elle mourut en 1692.

— 1641 —

Guillaume Couture, né 1608, 1616, 1617, fils de Guillaume et

de Madeleine Malet, paroisse Saint-Godard de Rouen, Normandie, arriva au service des Jésuites. En 1642 il fut capturé au lac Saint-Pierre par les Iroquois dont il gagna la confiance et il reparut sur le Saint-Laurent pour ménager la paix qui fut proclamée en 1645, puis il retourna chez les Iroquois mais revint et, en 1647, s'établit cultivateur et charpentier à Lauzon où il vécut jusqu'à 1702, très respecté. Il avait épousé à Québec, en 1649, Anne Aymard, native de la paroisse Saint-André de Niort, Poitou. Nombreuse descendance.

Antoine Desrosiers, né en 1619, à Renaison, dans le Forez, un peu au sud de Lyon, arriva en 1641 au service des Jésuites. L'automne de 1647 il épousa Anne Le Neuf du Hérisson, née en 1632. Aux Trois-Rivières, puis à Champlain, il fut cultivateur en même temps que procureur-fiscal, juge, charpentier. Sa nombreuse famille a formé six ou sept branches sous des noms divers.

Etienne Pepin dit Lafond, de la Saintonge, frère de Guillaume, était aux Trois-Rivières en 1641. Il paraît être né en 1615. Son mariage avec Marie Boucher, fille de Gaspard et soeur de Pierre, est de 1645. Sa nombreuse descendance existe dans le comté de Champlain et des branches sont répandues dans la province.

— 1646 —

Jacques Archambault, né en 1604, fils d'Antoine et Renée Ouvrard, de Dompierre, Aunis, était marié depuis 1629 avec Françoise Toureau, née en 1600. Ils arrivèrent en 1646, sinon avant cette date où on les trouve à Québec. Leurs enfants étaient : Denis, 1630, tué à Montréal, en 1651, par un canon qui creva; Anne, 1631, mariée à Québec, en 1647, à Michel Chauvin; Jacqueline, 1632, mariée à Québec, en 1648, à Paul Chalifou; Marie, 1636, mariée à Québec, en 1648, à Urbain Tessier-Lavigne; Louise, 1640, mariée à Montréal, en 1656, à Gilles Lauzon; Laurent, 1642, marié à Montréal, en 1660, à Catherine Marchand. En 1647 Archambault loue de M. de Repentigny une terre dans la seigneurie de Repentigny. En 1651 on lui concède une

terre au Cap-Rouge et une autre à Montréal. Il se fixa définitivement à Montréal vers 1654. Françoise Toureau étant morte en 1663, Archambault épousa, en 1666, au Cap-de-la-Madeleine, Marie Denot, veuve de Louis Ozannes. On les trouve tous deux à Montréal en 1667 et à Lachine en 1681. C'était le quatrième mariage de Marie Denot.

— 1664 —

Pierre Aufroy, né en 1617, fils de Pierre et d'Hilaire Milsandre, de Notre-Dame d'Olonne, diocèse de Luçon, Poitou, déclare devant le Conseil Supérieur, le 16 août 1664, qu'il est au service du chirurgien Madry et demande sa libération pour épouser Sébastienne Veillon, veuve de Mathieu Choret. Permission accordée. Ce ménage a élevé les enfants de Choret sur la terre de la Petite-Auvergne. En 1681, Sébastienne Veillon était veuve. Un autre Pierre Aufroy, né en 1635, était à l'île d'Orléans en 1681 et fut inhumé à Sainte-Famille en 1700. Le seul enfant de Pierre Aufroy et Sébastienne Veillon, Pierre, né en 1667, s'est marié en 1686, à Beauport, sous le nom de Choret.

— 1665 —

Julien Allard, né en 1631, fils de Sébastien et Jeanne Lebon, paroisse Saint-Mathurin, ville de Luçon, Poitou, était soldat dans le régiment de Carignan. On le voit à la côte de Beaupré en 1666. Il épousa, le 19 novembre 1677, au Château-Richer, Marie Deligny, veuve de Louis Jobidon. Ce ménage a vécu au Château-Richer où la femme est morte en 1696 et Allard en 1706. Pas d'enfant. Tanguay, 1, 3, donne à Allard les enfants de Jobidon : Louis, Anne, Marie, Catherine.

— 1671 —

René Abraham dit Desmarets, né en 1645, fils de Jean et Jeanne

Brassart, paroisse de Condans, Poitou,⁽⁵⁾ épouse aux **Trois-Rivières, 16 novembre 1671, Jeanne Blondeau, née en 1646, fille de Jean et Jacqueline Morin, paroisse Notre-Dame, ville de Poitiers, Poitou. Ce ménage s'établit tout de suite à Nicolet. Trois garçons : Arnoult, 1673; Jean-Baptiste, 1675; René, 1678. Jeanne Blondeau mourut en 1680. A partir de cette date Abraham est cultivateur à Saint-François-du-Lac. Il se remaria, le 30 novembre 1690, à Saint-François-du-Lac, à Marguerite Girard, veuve de Pierre Forcier, et en eut : Pierre, 1691, et Jean-Baptiste, 1693. René et sa descendance se sont appelés Abram, Abraham et surtout Desmarets.**

— 1738 —

Joseph Aubry, fils d'Etienne et Jeanne Fleuret, paroisse Saint-Brouin-les-Moines, diocèse de Dijon, Bourgogne, arriva en 1738 engagé pour les forges Saint-Maurice. On dit à présent Saint-Broingt-les-Moines. C'est une localité dans la commune du canton de Recey-sur-Ource, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, Côte d'Or. Aubry épousa, en 1742, Josette Chèvrefile, Canadienne. La descendance est encore parmi nous.

J'ai cru qu'il serait utile, nécessaire même, d'ajouter dans cette notice la date du contrat de mariage, — quand il existe, — le nom du notaire devant lequel il a été passé et celui du greffe où il est déposé : Québec, Montréal, Trois-Rivières, ainsi que des renvois au dictionnaire Tanguay. J'ai également été tenté d'imiter M. Emile Vaillancourt et d'indiquer le nombre d'enfants issus de chaque ménage, ainsi que les noms des départements actuels en France où sont (ou étaient) les lieux d'origine provinciale des colons-pionniers. Je n'y ai pas renoncé.

En plus d'une circonstance j'ai mentionné avec des éloges sans

(5) Le contrat de mariage (Ameau, 15 nov. 1671) donne natif de Secondigny, proche de Niort, en Poitou. (Note de M. Raoul Raymond).

restrictions le bel ouvrage, à la fois si utile pour les chercheurs et si honorable pour notre peuple, qu'est le *Dictionnaire généalogique*. Mais il faut dire qu'en même temps j'en faisais l'examen critique, comme Sulte avant moi l'avait fait, et comme nombre de spécialistes le font, en amateurs peut-être, mais avec science, méthode et conscience, aujourd'hui mieux qu'hier. Je n'étonnerai donc personne en disant que le dictionnaire Tanguay, longtemps accepté partout de confiance, contient des erreurs, des lacunes, des défauts d'arrangement aussi nombreux que les notices généalogiques qu'il aligne.

J'espère être bien compris. Mon but n'est pas de reprocher à Mgr Tanguay les vides ou les lacunes qu'il a laissés dans son oeuvre. L'auteur a donné tout ce qu'il a trouvé. Depuis qu'il n'est plus, nous avons comblé quantité de vides. Ceux qui nous suivront en combleront d'autres, assurément, s'ils le peuvent. Ainsi les vides ne resteront pas toujours en blanc, car les renseignements qui permettent de les remplir existent, il s'agit de les exploiter.

Dans son ouvrage des *Origines* Sulte apporte, à lui seul, pour la période 1608-1750, quelque cinquante alliances ou ménages complètement ignorés de Mgr Tanguay, de même qu'il retrace plus de deux cents origines inconnues du patient généalogiste.

Parmi les omissions, signalons au hasard celles-ci :

13 janvier 1744, Verchères, Adam, Pierre, fils d'Adrien et d'Anne Godfroi, de Saint-Martin, diocèse de Coutances, en Normandie, et Charon, Véronique, fille de Charles et d'Elizabeth Poupart dit Larose-Cabana.

7 janvier 1741, Contrecoeur, Brussaut, Antoine, fils d'Etienne et de Jeanne Simonet, de Rançonnière, diocèse de Langres, en Champagne, et Labrie, Thérèse, fille de Pierre et de Marie-Thérèse Garant.

18 août 1738, Lachine, Charbonnier, Jacques, fils de René et d'Anne Cottar, de Saint-Honoré, ville de Blois, en Blésois, et Rapin, Marie-Anne, fille d'André et de Clémence Jarri, âgée de 57 ans.

4 mars 1737, Verchères, Chognard, Charles, fils de Pierre et de Marie-Françoise Garbau, de Saint-Germain de Claunay, diocèse de Poitiers, en Poitou, et Pinault, Angélique, dite Dechatelette, fille de Joseph et de Catherine Riché, veuve de Raymond Végiard, de Sainte-Anne des Trois-Rivières.

2 août 1733, Chambly, De la Cour, Jean, soldat de M. de Contrecoeur, et Dupont, Marie-Anne, veuve de Michel Masson.

7 janvier 1749, Sainte-Anne, De Levac, Martin, fils de Pierre et d'Antoinette Béal dit Bapaume, de Saint-Nicolas, faubourg d'Arras, en Artois, et Rehaume, Marie-Josephite, fille de Simon et de Marie-Charlotte Turpin, âgée de 20 ans.

15 septembre 1749, Rivière-Des-Prairies, Desept, Pierre, fils de Pierre et de Mathurine Brot, de Sainte-Gemme, diocèse de Poitiers, en Poitou, et Dubreuil, Elizabeth, fille de Pierre et de Marguerite Vaudri.

27 octobre 1741, Chambly, Gagnon, Jacques, dit Saint-Jean, fils de Jacques et de Magdeleine Sibotière, soldat de la compagnie de M. de Noyelle, de Saint-Aubin-des-Bois, diocèse de Chartres, en Beauce, et Verjatte, Marie-Anne, dit Prénouveau, fille de Jean-Baptiste et de Marie Boiselle.

20 juillet 1750, Contrecoeur, Messier, Antoine, dit Belleville, fils de Nicolas et de Thérèse-Catherine Bernard, soldat de M. de Contrecoeur, de Saint-Pierre-de-Belleville, ville et diocèse de Paris, et Chapdelaine, Marie-Renée, dite Larivière, fille d'André et de Marie-Anne Joly.

24 novembre 1732, Contrecoeur, Pecon, Michel, fils de Pierre et de Marguerite Gravoille,⁽⁵⁾ soldat de M. de Péan, de l'évêché de Xaintes, en Saintonge, et Février, Marie, veuve d'Antoine Martin.

17 février 1749, Saint-François, I. J., Thibaudeau, François, fils de François et de Marie Barbeau, de Viellevigne, diocèse de Nantes, en Bretagne, et Durocher, Marie-Louise-Catherine, fille de Joseph et de Louise Juillet.

Et parmi les origines inconnues, citons les suivantes :

15 juin 1716, Pointe-Claire,⁽⁶⁾ Aubin, René, fils d'André et de Marie Nevine, de Ranville, diocèse de Xaintes, en Saintonge, âgé de 30 ans, et Bigras, Françoise, fille de François et de Marie Brunet, âgée de 18 ans.

11 février 1722, Chambly, Barré, Louis-Jean, du diocèse de Beauvais, en Beauvaisis, et Besset, Marie-Josephite, fille de Jean et de Magdeleine Prémondon.

25 août 1728, Chambly, Barrière, René, fils de Joseph et de Catherine Béranger, de Longué, diocèse d'Angers, en Anjou, et Gareau, Marie-Françoise, fille de Jean-Baptiste et de Thérèse Lebeau.

(5) Le contrat de mariage donne Marguerite Gravoille, mère de l'époux, de Saint-Jean-d'Angely.

(6) Le même acte est au registre de Sainte-Anne.

15 octobre 1731, Pointe-Claire,⁽⁷⁾ Bequé, Nicolas, fils de Louis et de Marguerite Fauvrau, de Notre-Dame de Vita, en France, et Bigras, Marie-Anne, fille de François et de Marie Brunet.

1 mars 1734, Pointe-Claire, Besner, Jean, dit Larose, fils de Isaac et de Marie Servante, caporal de la compagnie de M. de Bude-mont, de Saint-Barthélémi d'Azay(-le-Brulé), diocèse de Poitiers, en Poitou, et Bigras, Geneviève, fille de François et de Marie Brunet.

4 février 1737, Chambly, Bertrand, Gilles, fils de Gilles et de Peronelle Lenoyer, du diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne, et Trouillet, Thérèse, fille de Louis et de Marie-Louise Dubois.

22 juin 1741, Chambly, Bertrand, Jean, fils de Jean et de Marie Jafrette, de Marli, évêché de Bourges,⁽⁸⁾ et Legrain, Isabelle, dit Lavallée, fille de Charles, capitaine de milice, et de Thérèse Stebens.

7 août 1724, Saint-Laurent, M.,⁽⁹⁾ Bouleau, Pierre, fils de Guillaume et de Françoise Texier, soldat, de Malensac, diocèse de Vannes, en Bretagne, et Lahaye, Madeleine, fille de Jean et de Marie Souarten.

20 janvier 1718, Chambly, Bordeaux, Isaac, dit Leroux, fils d'Abraham et de Catherine Rousseau, de Saint-Coutant, diocèse de Poitiers, en Poitou, et Coulon, Marie, fille de Pierre et de Françoise Duval.

24 septembre 1708, Boucherville, Bosquin, Pierre, dit Saint-André, fils de Pierre et de Claude Bourgoïn, âgé de 24 ans, soldat de la compagnie de M. de Leviliers, de Saint-Pierre, diocèse d'Angers, en Anjou,⁽¹⁰⁾ et Gaultier, Marie, dite Saint-Germain, fille de Germain et de Jeanne Beauchamp, âgée de 20 ans.

7 janvier 1734, Saint-Laurent, M. Brugière, Amable, fils de Gabriel et de Claude Elizabeth Porlier, âgé de 26 ans, de Saint-Leu-Saint-Gilles, ville de Paris, et Delisle, Catherine, fille de Guillaume et de Jeanne Verré, âgée de 19 ans.

30 août 1723, Pointe-Claire, Calvée, François, fils d'Antoine et de Magdeleine Frant, de Sainte-Foy-le-Grand, en Gascogne, et Bigras, Angélique, fille de François et de Marie Brunet.

20 janvier 1727, Pointe-aux-Trembles, M. Lecavelier, Jacques, fils de Jean et de Marie Girard, âgé de 34 ans, natif de Cherbourg, diocèse de Coutances, en Normandie, et⁽¹¹⁾ Baudry, Marie-Joseph,

(7) Cette date est celle du mariage suivant, le célébrant ayant apparemment oublié d'insérer la date de la présente cérémonie.

(8) Le contrat de mariage donne Marie Chafrée, mère de l'époux, et Marcillat, diocèse de Bourges, en Bourbonnais.

(9) En marge du registre : Bouleau. Leur fille Geneviève se marie à Sainte-Geneviève, le 12 juin 1752, sous le nom de Bouleau, Bouleau sur marge; leur fils Michel se marie, le 18 août 1755, à Sainte-Geneviève, sous le nom de Boileau.

(10) Le contrat de mariage donne âgé de 30 ans. Il signe Pierre Botquin.

fille de Toussaint, capitaine de milice, et de Françoise Archambault, âgée de 21 ans.

29 octobre 1718, Rivière-Des-Prairies, Charetier, Jean-Joseph, fils de Samuel et de Marie Fridenne, Anglais de nation (Nouvelle-Angleterre), travaillant par le passé dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, chez les Baudry, et Courtemanche, Marie, fille d'Antoine et de Marguerite Vaudry.

3 septembre 1725, Saint-Laurent, M. Cheval, Jacques-Joseph, dit Chevalier, fils de Thomas et de Gillette Nève, perruquier de Montréal, âgé de 27 ans, de Tournay, et Cousinot, Marie, fille de Jean et de Jeanne Besnard, âgée de 23 ans.

6 novembre 1730, Saint-Laurent, M. Chevalier, François, soldat de la compagnie de M. de Beaujeu, de Saint-Jean, ville de La Rochelle, et Fasche, Angélique, fille de Robert et de Catherine Cadieux.

7 juin 1723, Chambly, Claveau, Joseph, dit Langevin, fils de Toussaint et de Nicole Ralouis, de Saint-Aubin, diocèse d'Angers, en Anjou, et Maillot, Marie, fille de Jean et de Roberte Pladeau.

2 juillet 1731, Pointe-aux-Trembles, M. Clément, Germain, fils de Claude et de Catherine Maraudon, rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, et Boudriau, Marie, fille d'Antoine et de Jeanne Poudret.

25 mai 1739, Verchères, Coursolle, Michel, fils de Pierre et de Toinette Roux, de La Flotte, île de Ré, diocèse de La Rochelle,⁽¹²⁾ et Guyon, Marie-Josephte, dit Lemoine, fille de Joseph et de Elizabeth Guillet.

15 février 1729, Pointe-Claire, Desmoulins, Michel, fils de Jacques et de Marguerite Feray, caporal de la compagnie de M. de Bude-mont, natif du Havre-de-Grâce, et Bigras, Judith, fille de François et de Marie Brunet.

9 septembre 1725, Saint-François, I.J., Deveau, Louis, fils de Léger et de Catherine Fortin, de Saint-Laurent, diocèse de Poitiers, en Poitou, et Laporte, Madeleine, fille de Pierre et de Madeleine Fournier.

20 avril 1738, Saint-Laurent, M. Dubois, Jean-Baptiste, dit Laguerre, fils de François et de Marie Magdeleine, âgé de 38 ans, de Saint-Raphaël, diocèse de Bazas, en Guyenne, et Febre, Catherine, dit Lavergne, fille de François et d'Anne Tourneroché, âgée de 18 ans.

11 janvier 1734, Lachine, Dufour, Claude, fils de Claude et de Françoise Paillet, âgé de 30 ans, de l'Orgelet, diocèse de Besançon, en Franche-Comté, et Leroux, Magdeleine, fille de Jean-Baptiste et de Louise Chaussé, âgée de 23 ans.

(11) Le contrat de mariage donne maître-horloger et armurier de Cherbourg.

(12) Le contrat de mariage donne Toinet Rouge, mère de l'époux, de Laflotte en Ile-de-Ré, diocèse de La Rochelle.

22 janvier 1731, Rivière-Des-Prairies, Fontigny, Pierre, fils de Pierre et de Marie Saunier, de Saint-Crépin, en Saintonge, depuis trois ans dans le pays, âgé de 20 ans, et⁽¹³⁾ Corbeil, Marie-Magdeleine, fille d'André et de Charlotte Poudret, âgée de 18 ans.

23 mai 1735, Chambly, Frémont, François, fils de François et d'Anne de la Tour, de Tann, diocèse de Coutances, en Normandie, et Ménard, Marguerite, veuve de Pierre Boileau.

7 janvier 1732, Chambly, Gaboriot, Jean, fils de Pierre et de Marguerite Michel, soldat de la compagnie de M. de Contrecoeur, de Saint-Jérôme, diocèse de Bordeaux, en Guyenne, et Boileau, Marguerite, fille de Pierre et de Marguerite Ménard.

3 février 1722, Pointe-Claire, Gareau, Jean-Baptiste, fils de Pierre et de Catherine Baron, sergent de la compagnie de M. de la Perrière, de Saint-Jean d'Angély, de La Rochelle, et Godin, Marguerite, fille de Laurent et d'Anne Guérin.

20 juin 1716, Sainte-Anne, Gautier, Pierre, fils de Jean et de Jeanne Dufort, âgé de 30 ans, de l'évêché de Reims, en Champagne, et Boileau, Marie-Louise, fille de Raymond et de Louise Plumereau, âgée de 23 ans.

20 juillet 1727, Rivière-Des-Prairies, Genu, Jacques, fils de François et de Marie Bunel, de Saint-Maclou, diocèse de Rouen, en Normandie, âgé de 24 ans, et Hélène Galien, fille de Pierre et de Marie Mourier, âgée de 18 ans.

12 janvier 1728, Chambly, Grisé, Antoine, de Villefranche, soldat caporal de la compagnie de M. Péan, et Poyer, Marguerite-Françoise, fille de Jacques et de Marguerite Dubois.

9 janvier 1736, Verchères, Janson, Martin, fils de Pierre et de Louise Vandome, de Notre-Dame de Trois-Moutiers, diocèse de Poitiers, en Poitou, et Pepin, Agnès, fille de Jean-Baptiste et de Madeleine Loiseau dit Décardonnet.

4 mai 1744, Verchères, Jarri, Georges, fils de Georges et de Jeanne Riverons, veuf de Jeanne Lanoux,⁽¹⁴⁾ et Lucier (Lussier), Marie-Josette, fille de Jacques et de Marie-Josette Labetolle.

25 novembre 1748, Saint-François, I.J., Le Guerrier, Guillaume, fils de François et d'Anne Le Breton, de Saint-Léger, diocèse de Coutances, en Normandie, et Gariépy, Marie-Louise, fille d'Alexis, major de milice, et de Madeleine Chapleau.⁽¹⁵⁾

21 juillet 1749, La Prairie, Marchand, Pierre, fils de Jean et

(13) Le contrat de mariage donne de Saint-Jean-d'Angély.

(14) Le contrat de mariage donne Jeanne de Lanau, de Greneville, évêché d'Angers, en Anjou.

(15) En même temps lesdites parties contractantes ont présenté à l'église Marie-Louise, leur fille âgée d'environ 3 semaines et baptisée dans cette église le 4 du présent mois, laquelle fille a été reconnue et légitimée.

de Jeanne Renaudet, dit Barbezieux, de Notre-Dame, ville de Barbezieux, diocèse de Xaintes, en Saintonge, et Boui, Marie-Marguerite, fille de Jean et de Marie-Jeanne Perrier dit Lavergne.

30 juillet 1725, Verchères, Mercier, Simon, fils de Pierre et de Catherine Baudo, de Saint-Jean-en-Grève, ville de Paris, et⁽¹⁶⁾ Pinau, Marie-Renée, fille de Michel et de Elizabeth Bodet.

1741⁽¹⁷⁾, Chambly, Neveu, Louis, fils de François et de Louise De Blois, d'Andouillé, ville de Laval, Maine, et Bourdet, Marie-Anne, fille de Nicolas et de Marianne Beausoleil.

5 septembre 1729, Verchères. Paillard, Pierre-Charles, fils de Pierre et de Marie Gendronau, âgé de 23 ans, de Saint-Martin-Lars, diocèse de Luçon, en Poitou, et Jarret, Marie, fille de François et de Madeleine Pepin, âgée de 20 ans.

5 janvier 1730, Repentigny^(17a), Devau, Claude, dit Jolicoeur, soldat de la compagnie de M. de Bienville, fils de Jean Devau et de Madeleine Calois dit Dubois, paroisse Saint-Martin, évêché de Bourges, et Quentin, Marie-Catherine, fille de Jean et de Jeanne Delpué-Pariseau.

29 juillet 1743, Chambly, Perrot, Laurent, fils de Louis et de Marie Jérôme, du diocèse de Xaintes, en Saintonge, et Boileau, Louise, fille de Pierre et de Marguerite Ménard.

10 février 1727, Pointe-aux-Trembles, M. Pitailier, Jean, fils de Charles et de Madeleine Renaud dit Lamarine, maître-forgeron, âgé de 26 ans, de la ville d'Orléans, en Orléanais, et Chaperon, Marie-Joseph, fille de Jacques et de Cécile Carrière, âgée de 19 ans.

7 janvier 1733, Rivière-Des-Prairies, Poitevin, François, dit Lafleur, fils de Jean et de Marie Forté, de Brion, diocèse de Poitiers, en Poitou, âgé de 27 ans, et Neuville, Françoise, fille d'Antoine Neuville dit Guérin et de Catherine Dardennes, âgée de 20 ans.

22 avril 1743, Pointe-aux-Trembles, M. Provand, Jean, fils de Pierre et de Jacqueline Chenu, de Saint-Ursin, diocèse de Coutances, en Normandie, et Poudret, Marie-Anne, veuve de Jean Ango.

7 janvier 1741, Chambly, Sorette, Jacques, fils de Jacques et de Marguerite Bary, de Monceau, diocèse du Mans, au Maine, et Laporte, Catherine, fille de Paul et de Catherine Savary.

Ces quelque cinquante omissions et origines inconnues suffiront à indiquer quelles intéressantes trouvailles feraient les généalogistes dans l'oeuvre inédite de Benjamin Sulte. Pourquoi vouloir refaire le travail déjà exécuté par notre bénédictin ? Pour en faire un

(16) Il signe : Pierre Simon Mercier.

(17) Date pas donnée.

(17a) Voir contrat de mariage dans greffe Simonet, 5 janv. 1730, déposé le 9.

« dictionnaire de nos origines », il suffira d'ajouter une table alphabétique des noms de ces fondateurs de nos familles, auxquels on ne pourrait pas ajouter vingt noms pour la même période, après un labeur ardu et concerté, et un index, également alphabétique, des noms de localités, qui indiquera l'immigration contribué par chaque ville ou chaque village de l'ancienne France.

Avant de conclure, voyons les chiffres qui résultent de cette enquête en 234 pages.

Les tableaux de Sulte montrent que, de 1608 à 1750, il serait arrivé :⁽¹⁸⁾

Hommes mariés en France (460) ou au Canada (4,753) :	5,213
Femmes mariées en France :	456
Garçons arrivés avec leurs familles :	269
Filles arrivées avec leurs familles ou sans famille :	1,296
	<hr/>
Total :	7,234

En résumé, quatre groupes de provinces sont les fondateurs de la famille canadienne, du moins pour la période 1608-1750 :

1° Normandie (780) et Picardie (184) :	964 âmes, soit 13.5%
2° Perche (160), Beauce (106), Touraine (126), Anjou (181), Maine (117), Bretagne (310) :	1,000 âmes, soit 14 %
3° Paris et ses environs :	747 âmes, soit 10.5%
4° Poitou (515), Angoumois (115), La Rochelle (479), Rochefort (20), Aunis (29), Saintonge (341) : ⁽¹⁹⁾	1,499 âmes, soit 21 %
	<hr/>

Donc quinze provinces donnent : 4,210 âmes, soit 59 %

(18) Ces tableaux, terminés par Sulte en 1922, corrigent ceux qu'il a publiés dans *B.R.H.*, janvier 1921. On est prié de noter qu'ils rectifient également des statistiques contenues dans ses écrits antérieurs à l'année 1910.

Restent 3,024 personnes à répartir en cinquante provinces ou pays divers pour compléter 41 points de la centaine, ce qui donne pour chacun un chiffre sans importance.

La région est de la France, comprenant la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, avec Marseille et Toulon, ne donne qu'un peu plus de 3%.

Benjamin Sulte est mort avant de terminer son long travail qui, je le répète, s'arrête à l'année 1750. Je ne vois pas comment, si je le continuais pour le mener jusqu'à 1760, et même plus loin, il me serait possible de le mieux accomplir puisque, tel qu'il est, il sera aussi utile que l'auteur le souhaitait. Il faudrait lui trouver un éditeur.

Gerard Malchelosse

(19) M. René Caillaud, à qui nous avons donné connaissance des tableaux établis par Sulte, estime que ces tableaux ne peuvent être acceptés tels quels. Tout en rendant justice au labeur considérable de Sulte et en appréciant pleinement l'extrême intérêt de ses travaux, il pense que l'on ne doit pas faire figurer ensemble l'apport de provinces aussi différentes que la Normandie et la Picardie. Tout au plus pourrait-on, selon lui, rattacher à la première une partie du Perche. Il pense également qu'on ne doit inclure la Bretagne dans aucun autre groupe de provinces.